



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Billetterie du spectacle « Le lac des Cygnes » dans le cadre d'un partenariat avec le Palais des Congrès de Loudéac

DEL-2018-113

Numéro de la délibération : 2018/113

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 10/12/2018

Date de convocation du conseil : 04/12/2018

Date d'affichage de la convocation : 04/12/2018

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Soizic PERRAULT

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. Jacques PÉRAN, Mme Soizic PERRAULT, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eric SEGUET.

Étaient représentés : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY, M. Michel JARNIGON par M. Hervé JESTIN, M. Paul LE GUERNIC par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. François-Denis MOUHAOU par Mme Christine LE STRAT, M. Alain PIERRE par M. Jacques PERAN.

Étaient absents : Mme Annie GUILLEMOT, Mme Véronique RISSEL, M. Eddy RENAULT.

Billetterie du spectacle « Le lac des Cygnes » dans le cadre d'un partenariat avec le Palais des Congrès de Loudéac

Rapport de Laurence KERSUZAN

Un partenariat a été établi entre les Palais des Congrès de Loudéac et Pontivy, prévoyant un déplacement respectif de nos publics pour les spectacles suivants :

- Vendredi 18 janvier 2019 : Le lac des Cygnes à Loudéac
- Jeudi 28 février 2019 : Les frangines à Pontivy

Le Palais des Congrès de Pontivy se chargera de la billetterie du spectacle « Le lac des cygnes » en direction de son public et les sommes seront versées à la Trésorerie.

A la fin de l'événement, le Palais des Congrès de Loudéac adressera à celui de Pontivy, une facture pour le versement de la somme due.

Nous vous proposons :

- d'accepter que le Palais des Congrès de Pontivy encaisse le prix des places du spectacle « Le lac des cygnes » et reverse les sommes perçues au Palais des Congrès de Loudéac

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 11 décembre 2018

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**